aduhme
énergies et climat

Au cœur de l'ingénierie territoriale

Rapport d'activité 2013

Du 1er janvier au 31 décembre 2013

Sommaire

LE « QUI FAIT QUOI » À L'ADUHME ? 4

LES FAITS MARQUANTS 6

LES CHIFFRES CLÉS 6

LES ENGAGEMENTS DE L'ADUHME 8

PERSPECTIVES 2014... 21

LE BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 22

Direction de la publication : Sébastien Contamine
Rédaction : l'équipe de l'Aduhme
Crédit photos : Aduhme
Conception graphique : Groupe Chaumeil
Imprimé sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement
Document imprimé par une entreprise Imprim'Vert intégrant le management environnemental de la norme ISO 14001 dans son projet de développement.

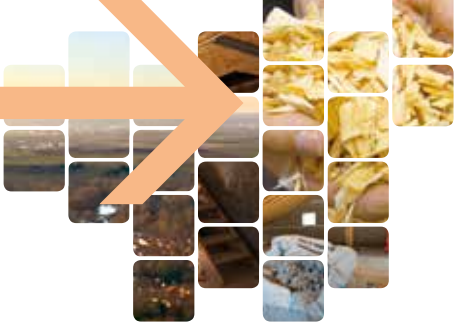

L'Aduhme, initiatrice d'ingénierie territoriale...

Les collectivités locales sont de plus en plus nombreuses à requérir l'appui d'une ingénierie territoriale. Il est vrai que face à la désaffection progressive des services de l'Etat qui apportaient un vrai service technique reconnu, au manque compréhensible d'expertises techniques élargies dans les collectivités *a fortiori* les plus petites, grandit le sentiment parfois d'isolement des élus et de leurs services, notamment sur la question de l'énergie, avec en toile de fond des contraintes budgétaires toujours plus lourdes.

J. Cambier

Quelques raisons qui justifient le développement d'une d'ingénierie territoriale : l'avènement de nouvelles obligations règlementaires dans les secteurs du bâti et de l'aménagement, des évolutions législatives qui vont s'accélérer avec la future Loi de transition énergétique, le grand chamboulement de l'ouverture des marchés de l'énergie réformant le statut des collectivités qui, d'abonné, passera à celui d'acheteur public...
Cependant, parfois, certaines réticences à la structuration de ce conseil se font sentir. Par « ingénierie territoriale », il ne faut pas entrevoir une concurrence avec les maîtrises d'œuvre mais bien une optimisation de leur intervention, une mise en valeur de leur compétence avec un objectif commun à la maîtrise d'ouvrage : la qualité du projet au regard des enjeux de développement durable et la qualité de sa réalisation. Par « ingénierie territoriale », il ne faut pas voir qu'un nouvel intervenant dans le jeu d'acteurs du projet qui alourdirait coût et temps de réalisation, éloignerait le donneur d'ordre de ses opérateurs mais bien un conseil avisé et indépendant qui défend l'intérêt de la collectivité.
La mise en marche de l'ingénierie territoriale, parce qu'elle est partagée entre plusieurs collectivités, peut s'avérer être par ailleurs l'occasion d'une mutualisation profitable aux bénéficiaires du dispositif ainsi qu'à ceux qui dispensent l'ingénierie par capitalisation de l'expérience. Elle peut de même être génératrice de dynamique locale, facilitatrice dans l'implication des collectivités sur des enjeux énergie climat importants pour le développement durable de nos territoires.
Déjà de premières initiatives voient le jour à l'exemple des deux ateliers d'urbanisme portés par les Parcs naturels régionaux, l'Opération COCON 63 ou bien encore des projets de groupement d'achat de gaz naturel... autant de dispositifs dont la mise en œuvre nécessite une ingénierie territoriale et auxquels l'Aduhme doit participer puisque telle fut sa vocation lorsqu'elle fut créée en 1996 : l'Aduhme, initiatrice d'ingénierie territoriale.

La Présidente, Danielle AUROI

Un grand merci à nos adhérents et partenaires !

Je n'ai pas souhaité briguer de nouveau mandat d'élue locale et laisserai ainsi, non sans un pincement au cœur, la présidence de l'Aduhme que j'ai occupée depuis sa création. Je profite de ces dernières lignes pour remercier l'ensemble des administrateurs et des membres du Bureau qui se sont succédé à mes côtés pour porter le développement de notre association. Je n'oublie pas non plus toute l'équipe salariée, cheville ouvrière de l'action de l'Aduhme qui porte haut et fort l'ambition des adhérents de notre association.

Le “qui fait quoi”

Les membres fondateurs, actifs et d’honneur de l’association

Collège 1 : personnes morales, fondateurs de l’association

Ville de Clermont-Ferrand, SCIC Habitat Auvergne et Bourbonnais, Auvergne Habitat SA, Logidôme, OPHIS Puy-de-Dôme, ADEME Direction Régionale Auvergne, ADIL 63

Collège 2 : collectivités locales et établissements publics de coopération intercommunale

Collectivités territoriales : Conseil général du Puy-de-Dôme, Ambert, Aubière, Aulnat, Beaumont, Cébazat, Chabreloche, Châteaugay, Châteldon, Cournon d’Auvergne, Gerzat, La Bourboule, Ménétrol, Pont-du-Château, Riom, Romagnat, Thiers, Saint-Genès-Champanelle, Volvic

Intercommunalités et territoires : Ardes Communauté, Clermont Communauté, Gergovie Val d’Allier Communauté, Issoire Communauté, Les Cheires, Massif du Sancy, Manzat Communauté, Pays de Courpière, Pays d’Olliergues, Pays de Cunlhat, Riom Communauté, La Montagne Thiernoise, Parc naturel régional Livradois-Forez, Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne, Syndicat Mixte d’Aménagement des Combrailles

Collège 3 : entreprises publiques ou privées intervenant dans le domaine de l’énergie et de l’environnement

ErDF, GRDF

Collège 4 : organismes consulaires, société d’économie mixte, autres organismes publics, syndicats et associations professionnelles

Fédération des Services Energie-Environnement (FEDENE), Syndicat Mixte des Transports en Commun de l’agglomération clermontoise (SMTC), Fédération du bâtiment du Puy-de-Dôme (FFB 63), CROUS Clermont-Ferrand

Collège 5 : associations et personnes physiques concernées par le domaine d’activité de l’agence

Association Française de l’Eclairage (AFE), Association des Ingénieurs en Chauffage, Ventilation et Froid (AICVF), Association des Communes Forestières du Puy-de-Dôme (COFOR 63), Auvergne Promobois, Association Technique de l’Energie et de l’Environnement (ATEE Délégation Rhône-Alpes-Auvergne), ATMO Auvergne, FRANE, IUT d’Allier / Université Blaise Pascal, Mission des Relations Internationales, Jean-Luc RIZZATO, UFC Que choisir ?, Les amis de la Maison des Paysans

Collège 6 : les membres d’honneur

Structures entrantes au 1er janvier 2014 : Communauté de communes Volvic Sources et Volcans.

à l'Aduhme

Conseil d'Administration et Bureau

Présidente
Danielle AUROI, conseillère municipale, Ville de Clermont-Ferrand
Alain BARDOT, adjoint au maire, Ville de Clermont-Ferrand
Odile VIGNAL, adjointe au maire, Ville de Clermont-Ferrand
Corinne NAJIM, conseillère municipale, Ville de Clermont-Ferrand
Jean-Michel DUCLOS, conseiller municipal, Ville de Clermont-Ferrand
Jean-Pierre ROUSSEL, directeur général, Auvergne Habitat SA

Vice-présidente
Marielle CHAMPENIER, directrice générale, Logidôme

Secrétaire
Fabrice HAINAUT, directeur général, OPHIS Puy-de-Dôme

Trésorière
Sylvie BURLOT, directrice, ADIL 63
Jacquie DOUARRE, vice-président, Conseil Général du Puy-de-Dôme
Dominique GIRON, vice-présidente, Conseil Général du Puy-de-Dôme
Gérard MAI, adjoint au maire, Ville d'Ambert
Bernard AUBY, maire, Ville de Cébazat (suppléé par Marlène MICHY, adjointe)
Bertrand PASCIUTO, maire, Ville de Cournon d'Auvergne (suppléé par Philippe MAITRIAS, adjoint)

Vice-président
Bruno RESSOUCHE, adjoint au maire, Ville de Riom (représentant Jean-Claude ZICOLA, maire)
Serge THEALLIER, vice-président, Communauté de communes du pays de Courpière
Jacques BLAIZE auquel a succédé Pascal GENET, conseiller syndical, SMTC de l'agglomération clermontoise
Philippe BRUNEL, chef d'agence, GRDF
Jean-Claude HUGUENY, directeur territorial, ErDF
Georges FAURE, vice-président, FFB 63 (titulaire)
Stéphane FREBILLOT, vice-président, FEDENE (suppléant)
Daniel VIGIER, FRANE (titulaire), Cédric BESSON, président, AICVF (suppléant)
Jean-Pierre CARDIA, président de l'AFE Auvergne/Berry/Limousin (titulaire),
Joël GARMY, délégué général, Auvergne Promobois (suppléant)

Collectif d'Élus Bois-Energie

Coordinateur du Collectif d'élus Bois-Energie : Olivier HOENNER, Ville de Saint-Germain l'Herm

Une pensée pour Jacques BLAIZE, décédé le 24 mai 2013 et qui fut administrateur de l'Aduhme sur la dernière mandature. Homme de conviction, il avait été à l'initiative de la création d'Energy Cities après avoir rempli les fonctions de délégué de l'AFME.

Les faits marquants en 2013

Focus sur l'opération COCON 63

Faciliter, mobiliser, massifier et financer... voici les maîtres-mots qui ont conduit l'Aduhme à imaginer l'Opération COCON 63 et lui ont permis de mobiliser l'implication forte du Conseil général. Cette opération consiste au lancement d'une vaste campagne d'isolation des combles perdus de bâtiments publics (mairies, bâtiments d'enseignement, salles culturelles...), pour une surface totale de 150 000 m² répartis sur 530 bâtiments, propriétés d'une centaine de collectivités, sans oublier l'Université Blaise Pascal. COCON 63 est une opération unique en France, eu égard à l'envergure des surfaces à traiter, à l'économie d'énergie globale générée (plus de 250 GWhcumac), au volume des investissements induits (jusqu'à 3,5 millions de travaux), à la dynamique collective lancée par les collectivités et à la volonté de vouloir jouer la carte du local (fourniture des isolants à souffler et activation des réseaux professionnels locaux).

Le secret : COCON 63 s'appuie sur les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), dispositif qui devrait permettre le financement de 30 à 60 % des montants de travaux d'isolation. Le Département porte à bout de bras cette opération avec 3 objectifs clairs : **1** - alléger la tâche administrative des collectivités en prenant à sa charge la réalisation des audits préliminaires (soutien financier de l'ADEME et de l'Europe) et en assurant la maîtrise d'ouvrage directe des travaux d'isolation, **2** - être l'interlocuteur unique des maîtrises d'œuvre de l'opération et enfin **3** - optimiser la valorisation financière des droits à céder les Certificats en constituant les dossiers CEE pour réduire la charge administrative de l'obligé partenaire. Il s'agit là bien d'une véritable ingénierie territoriale en phase de développement, profitable à tous. Début des premiers travaux : janvier 2015.

« *L'Opération COCON 63 est l'opportunité de promouvoir une véritable stratégie de développement des territoires en faveur de la maîtrise énergétique. En jouant la carte de la proximité, de la mutualisation et de la péréquation, nous donnons les moyens aux collectivités d'isoler leur patrimoine à moindre coût, mais également de dynamiser le tissu artisanal local, cela participe à renforcer la solidarité du territoire* » explique Dominique GIRON, vice-présidente du Conseil général en charge du développement durable.

Focus sur les 10 ans d'animation de la filière bois-énergie dans le Puy-de-Dôme

Souvent désignée comme l'Arlésienne, la filière bois notamment sur son volet « valorisation

Les chiffres clés

59 adhérents au 31 décembre 2013, dont 34 collectivités locales

466 demandes d'informations traitées dans le cadre de l'EIE pour 394 contacts

608 personnes sensibilisées dans le cadre d'actions d'animation EIE (conférences, visites de sites...) au nombre de 27 et **1 133 personnes sensibilisées** lors d'interventions à d'autres événements

74 collectivités bénéficiaires du dispositif de Conseil en énergie partagé : **8 audits initiés, 4 collectivités accompagnées** dans le cadre de consultations pour le renouvellement d'offres de marché en gaz naturel, **16 suivis de maîtrises d'œuvre** pour des projets de réhabilitation lourde ou de construction de bâtiments ou de réflexions sur les contrats d'exploitation (chaufferies / éclairage public), **33 collectivités adhérentes** engagées dans l'Opération COCON 63, **30 pratiquant l'extinction en milieu de nuit** de leur éclairage public, **8** enfin ont lancé des travaux suite au CEP

26 bâtiments ou groupes de bâtiments thermographiés dont 17 propriétés de bailleurs

64 dossiers de demande de subvention instruits parmi lesquels :

- **29** instruits dans le cadre de l'EIE (études et investissements)
- **23 dossiers bois-énergie** (étude de faisabilité, chaufferies, réseau de chaleur...)
- **12 dossiers de demande de subvention** instruits pour le compte du Conseil général, représentant 80 000 € d'investissement sur de petits travaux d'économie d'énergie à la ferme

énergétique », a connu un développement tardif dans le département et même plus largement à l'échelle régionale. Nombreuses étaient les raisons : manque d'information, méconnaissance des gisements en combustible bois, filières d'approvisionnement non structurées, concurrence des énergies conventionnelles, investissements de départ élevés, une démarche longue et complexe nécessitant une forte motivation des maîtres d'ouvrage...
Face à ces constats, alors que le bois-énergie constitue une des alternatives énergétiques locales intéressantes eu égard aux gisements locaux, l'Aduhme a pris l'initiative en 2002 d'assurer une mission d'animation de la filière à l'échelle du Puy-de-Dôme. Cette mission soutenue par l'ADEME, le Conseil général et le Conseil régional d'Auvergne dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région, a démontré toute son utilité au regard du bilan de 10 ans d'une intense activité et de résultats flatteurs.
La réussite du « décollage » de cette filière dont on attend qu'il se poursuive localement pour répondre aux enjeux énergie / climat, démontre bien toute l'utilité d'une ingénierie territoriale pointue et indépendante ; les filières locales, pour être développées de manière pérenne, nécessitent en effet le déploiement d'action d'information et de démonstration, un accompagnement, une expertise technique avérée mais aussi une conviction profonde qui doivent aider à créer une relation de confiance entre les producteurs et les consommateurs.

Participation active au Débat national sur la transition énergétique

Si la future Loi de transition énergétique est attendue pour l'été 2014, l'exercice 2013 a été l'occasion pour l'Etat assisté en cela par les Régions et l'ADEME de lancer un grand Débat national sur la transition énergétique. Nulle question pour les adhérents de l'Aduhme de passer à côté de cette opportunité de faire connaître leurs attentes et propositions sous la forme d'une contribution générale développée autour des quatre questions du Débat.

Enfin, l'Aduhme est intervenue en tant que prestataire auprès de la Région pour réaliser la synthèse des contributions régionales. Un travail, semble-t-il, vivement apprécié par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional suite à la présentation de la synthèse en session de clôture du Débat régional le 28 juin 2013.

2 premières unités de méthanisation cumulant 350 kWé de puissance pour 2,5 M € d'investissement

16 projets de PLU(I) et 1 PLH accompagnés sur le volet énergie/climat

3 projets méthanisation en cours pour 3,5 M € d'investissement suivis de 8 analyses d'opportunité réalisées par l'Aduhme

29 projets de chaufferies bois accompagnés

3 nouveaux réseaux de chaleur livrés pour une puissance cumulée de 18 MW en plus de l'extension du réseau de St-Germain-l'Herm

9 chaufferies dédiées bois plaquettes ou granulés

15 propositions introduites dans le Débat national de la transition énergétique

20 professionnels formés à la « Maîtrise de la demande d'électricité dans les bâtiments résidentiels et tertiaires »

4 nouvelles fiches de bonne pratique et **4 panneaux d'information** sur site réalisés

Les engagements de l'Aduhme

1 Former Conseiller Sensibiliser

INFO→ ÉNERGIE en AUVERGNE

Animation de l'Espace INFO→ENERGIE

L'Aduhme anime depuis 2005 une mission d'Espace INFO→ENERGIE à l'échelle du Puy-de-Dôme et ce grâce au soutien de l'ADEME, du Conseil général et du Conseil régional. Sa mission : apporter un premier niveau d'information et de conseil aux porteurs de projets sur les volets sobriété, efficacité et diversification énergétiques. Les bénéficiaires de ce service sont des personnes morales (collectivités publiques, professionnels du bâtiment et de l'aménagement du territoire, acteurs du monde économique), le champ des particuliers étant couvert par l'ADIL 63.
Un service ô combien indispensable qui permet de mieux mobiliser autour des enjeux énergie climat de manière objective et impartiale.

Un service d'information et de conseil de premier niveau

La base de la mission EIE repose sur l'information et le conseil dispensés à l'occasion de rendez-vous, d'appels téléphoniques ou de contacts internet. 2013 aura connu, contrairement aux années précédentes marquées par une tendance baissière, un rebond du nombre de demandes d'information avec 466 demandes dont la plupart se font par téléphone (80 %). Parmi ces contacts, on observe une nette prédominance des collectivités locales (communes et intercommunalités), soit directement par un appel des élus ou services de la collectivité soit par l'intermédiaire des maîtrises d'œuvre intervenant sur leur projet (architectes ou bureaux d'études).

Clairement, la rénovation énergétique du patrimoine bâti (isolation, changement d'équipements thermiques, obtention des certificats d'économie d'énergie...) est le thème qui a le plus mobilisé les conseillers techniques de l'Espace INFO→ENERGIE.

Évolution du nombre de demandes

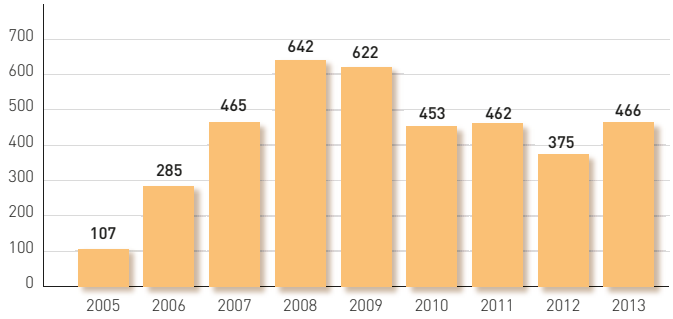

Types de public

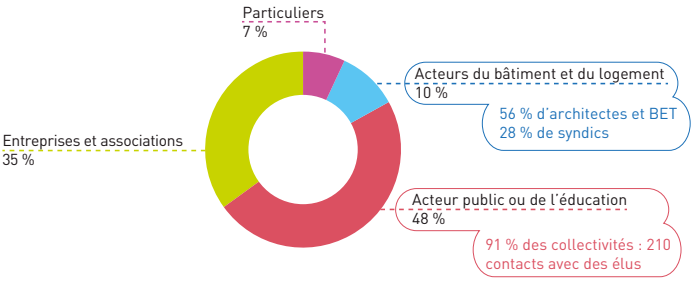

Les Conseillers Espace INFO→ENERGIE interviennent de même à l'occasion des phases préliminaires des projets de construction, rénovation de patrimoines bâtis ou d'aménagement d'espaces pour rappeler les enjeux énergétiques et climatiques voire aider à la formulation d'exigences plus ambitieuses que la réglementation (16 PLU(i) suivis, 1 projet de rénovation, 2 projets d'aménagement...).

Enfin, c'est dans ce cadre aussi que l'Aduhme par l'intermédiaire de l'un de ses chargés de mission siège dans la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) et émet un avis technique sur les projets dont les surfaces sont supérieures à 2 000 m² (nombre de dossiers étudiés : 4).

Des actions d'animation dynamique dans les territoires

Au-delà du service d'information et de conseil, des actions d'animation rythment de manière soutenue l'année civile. Ce sont ainsi pas moins de 608 personnes qui ont été rencontrées et sensibilisées dans le cadre de 27 animations organisées ou co-organisées par l'Aduhme :

• **Salons :** participation au salon PANORABOIS et aux 3e rencontres des territoires à énergie positive.

• **Conférences techniques** sur l'évolution des marchés de l'énergie et l'extinction de l'éclairage public dans les zones d'activités économiques.

• **Semaine évènementielle *Ma Maison Ma Planète*** avec découverte des modules d'enseignement sur la performance énergétique du Lycée Pierre-Joël Bonté (Riom), visites techniques du nouvel Hôtel de Région, du Centre d'Ornano (Aulnat), de l'éco-quartier de Bertignat.

• **Rencontres thématiques dans les territoires :** changement de fenêtres (2 sessions), renouvellement de chaudière (4 sessions), isolation thermique (2 sessions) et sur des sujets d'actualité (l'éco-responsabilité dans la commande publique, l'énergie dans les copropriétés, le dispositif des Certificats d'économies d'énergie avec 2 sessions et enfin les matériaux biosourcés).

• **Visites techniques** de la centrale de cogénération bois à Limoges, d'un chantier bâtiment performant bois à Aurillac, de l'Hôtel de Ville de Beaumont, d'une unité de méthanisation à Chaume en Brie et voyage d'études dans les Vosges sur la construction et la rénovation BBC bois en partenariat avec Auvergne Promobois.

• **Mais aussi... 1 133 personnes** sensibilisées à l'occasion de conférences, d'assemblées générales, de réunions institutionnelles (conseils municipaux, communautaires...).

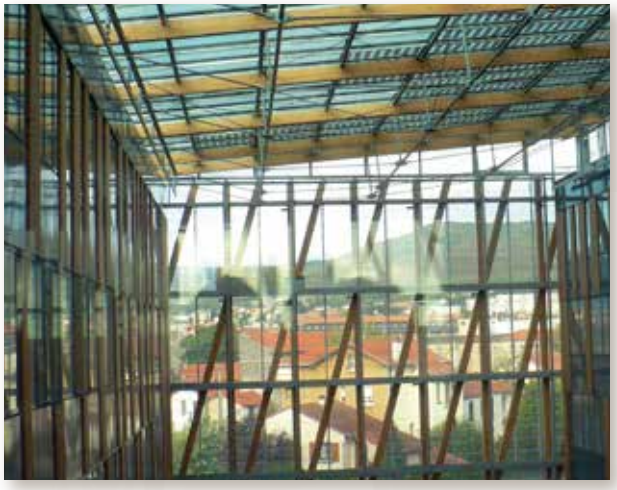

La copropriété, une cible à privilégier !

Aduhme et ADIL 63, espaces INFO→ENERGIE, portent conjointement une action d'information, de mobilisation et d'accompagnement de copropriétés volontaires sur la question de la réhabilitation thermique. La loi Grenelle 2 oblige en effet les copropriétés de plus de 50 lots à réaliser d'ici la fin 2016 un audit énergétique. Si cette obligation est parfois vécue comme une contrainte, elle constitue au contraire une opportunité de faire prendre conscience des enjeux en matière de charges énergétiques durablement croissantes et surtout des voies de progrès potentielles. Qui plus est, c'est un enjeu majeur de la réhabilitation du parc privé de logements quand on sait que 25 % des résidences principales dans le département sont en copropriété, 42 % sur Clermont Communauté et 55 % à Clermont-Ferrand !

C'est dans ce sens que Aduhme et ADIL 63 ont mis sur pied et lancé en 2013 l'expérimentation d'une démarche globale, avec l'appui de l'ADEME ; celle-ci se structure autour des actions suivantes :

- **Phase 1 :** une information large auprès des copropriétaires et conseils syndicaux ;
- **Phase 2 :** des sessions de formation des agents des syndics ;
- **Phase 3 :** la mise en place d'un cahier des charges approfondi couplé à une Simulation thermique dynamique (STD) financée par l'ADEME Auvergne ;
- **Phase 4 :** l'accompagnement technique de copropriétés volontaires et motivées – et de leur maîtrise d'œuvre – dans la définition et mise en œuvre du programme de travaux voté,
- **Phase 5 :** le soutien administratif et juridique de chaque copropriétaire pour établir des plans de financements adaptés...

Les trois premières phases ont été enclenchées, principalement en partenariat avec l'UNIS, l'Union des Syndicats de l'Immobilier (réunions d'informations techniques, juridiques et financières, formation des syndics, cahier des charges mis à la disposition des syndics...). Plusieurs copropriétés ont lancé des audits énergétiques en STD et la phase d'accompagnement technique des copropriétés et de leur maîtrise d'œuvre pourrait débuter courant 2014.

Pour une meilleure prise en compte de l'énergie dans les documents stratégiques et de planification des collectivités

C'est un autre pan de l'action de l'Aduhme dans le cadre de l'EIE que celui d'intervenir en amont de l'élaboration des projets de documents d'urbanisme et de planification pour faciliter une meilleure prise en compte des enjeux énergie climat. Les interventions du conseiller technique se font généralement sur la base des cartes d'identité énergétique et climatique intercommunales issues de l'Observatoire de l'agence locale, avec en appui le livret édité en collaboration avec le CAUE du Puy-de-Dôme.

Total des PLU(i) accompagnés en 2013 :
16 à savoir la Communauté de communes Vallée de l'Ance, Saint-Hilaire-la-Croix, Riom Communauté (PADD), Aulnat, Bansat (carte communale), Mirefleurs, Vic-le-Comte, Neuville, Vassel, Cunlhat, Vitrac, Combronde, Augerolles, Tallende, Corent, Besse.

Total des PLH accompagnés en 2013 :
Montagne Thiernoise

La formation, outil d'action complémentaire de l'Aduhme

Même si les sessions ont été moins nombreuses en 2013 qu'en 2012 (1 contre 4), la formation demeure toujours un outil utile sinon incontournable pour l'agence locale. C'est en effet le moyen de mieux accompagner les maîtrises d'œuvre et les porteurs de projets dans l'acquisition de nouvelles connaissances, compétences et expertises techniques en vue de répondre toujours au mieux aux exigences des maîtrises d'ouvrage en matière de performance énergétique.

4 juin : formation « Maîtrise de la demande d'électricité dans les bâtiments résidentiels et tertiaires » organisée en partenariat avec l'Institut Négawatt (20 stagiaires).

Objectifs de la formation : connaître les enjeux de la maîtrise de l'électricité dans les bâtiments résidentiels et tertiaires / savoir mettre en œuvre concrètement les solutions performantes dans l'ancien et dans le neuf / déterminer les principaux gisements de réduction de consommations, les méthodes et les techniques pour atteindre les niveaux les plus performants.

Deux autres formations avaient été programmées en mai et octobre respectivement sur l'entretien des installations solaires et la prise en compte de l'énergie dans les documents d'urbanisme, mais faute d'un nombre suffisant de stagiaires, les sessions ont dû être annulées.

2 ACCOMPAGNER LES MAÎTRES D'OUVRAGE

Le Conseil en énergie partagé, un dispositif mobilisateur et dynamiseur...

Le Conseil en énergie partagé (CEP) est un dispositif interne à l'agence locale qui consiste en la mutualisation de conseillers techniques entre plusieurs collectivités adhérentes.
Son objectif : les aider à définir et mettre en œuvre un schéma directeur d'intervention sur leur patrimoine afin de générer des économies d'énergie et de dépenses de fonctionnement.
Sa méthode de travail : définir le profil énergétique de chaque adhérent en réalisant l'état des lieux de l'évolution des consommations et des dépenses énergétiques, et les outiller pour passer à l'acte.
A l'échelle de chaque collectivité, des plans d'actions « énergie » ont été poursuivis :

- **8 audits** ont été initiés ou lancés, notamment avec le Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- **4 collectivités** ont été accompagnées dans le cadre de consultations pour le renouvellement d'offres de marché en gaz naturel ;
- **16 suivis** de maîtrise d'œuvre ont été assurés, dans le cadre de projets de réhabilitation lourde ou de construction de bâtiments (écoles, salles polyvalentes), ou de réflexions sur les contrats d'exploitation (chaufferies / EP) ;
- **33 collectivités adhérentes** se sont engagées dans l'Opération COCON 63 ;
- **30 pratiquent** l'extinction en milieu de nuit de leur éclairage public ;
- **8** enfin ont lancé des travaux liés au travail amont conduit en commun sur l'énergie (isolation de parois, changement d'huisseries, rénovation de chaufferies, ventilation, régulation, comptages, etc.).

En 2013, en parallèle à ce travail de fond, l'agence locale a choisi de structurer et d'animer de nouvelles actions collectives, dont les objectifs et les impacts ont confirmé aux collectivités adhérentes l'intérêt de bien connaître leur profil énergétique. Ces démarches répondent à des problématiques prégnantes des 74 collectivités qui bénéficient du dispositif CEP (voir carte ci-après) et permettent de mutualiser les expériences de chacun, de mettre en avant de bonnes pratiques, de monter ensemble en compétences et de créer une solidarité territoriale.

Différents thèmes ont été développés sur 2013 :

- **L'éclairage public** et l'extinction en milieu de nuit dans les zones d'activités économiques ;
- **Les contrats d'exploitation de chaufferies :** mieux les comprendre, mieux les analyser, mieux les formaliser ;
- **L'Opération COCON 63** (cf. Focus page 6) ;
- **L'achat d'énergie** à l'heure de l'ouverture des marchés imposée par la future Loi consommation, et en particulier pour le gaz naturel. L'anticipation et le regroupement semblent là aussi être des pistes à suivre pour structurer une dynamique innovante et solidaire dans les territoires, développer une ingénierie commune pour la rédaction des marchés et mieux négocier les prix d'achat.

Profil énergétique des communes suivies dans le cadre du CEP

Données 2011 en kWh PCI par habitant

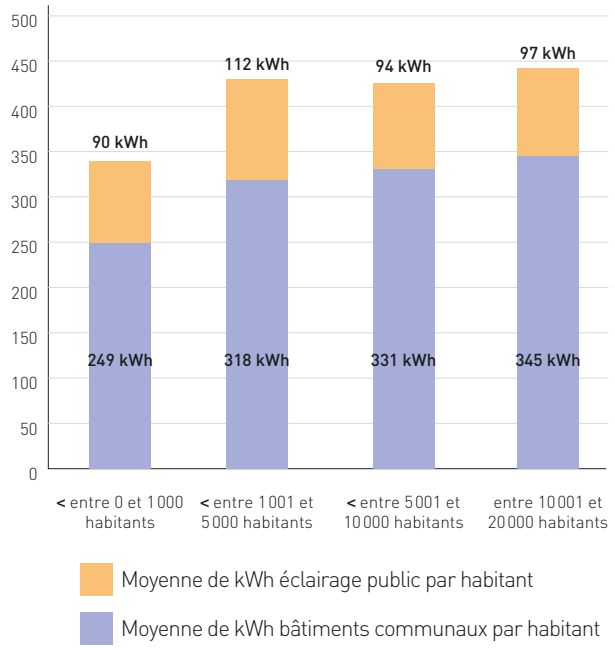

Enfin, la forte évolution du nombre de collectivités adhérentes et le développement d'actions collectives stratégiques tendent à annoncer un nécessaire renforcement des moyens humains en place, garantissant le maintien de la qualité de travail recherché. Le pôle CEP devrait en 2014 être renforcé par un salarié dont les compétences permettront d'anticiper de nouveaux enjeux. Un nouvel acteur, le Conseil général du Puy-de-Dôme, adhérent et partenaire de l'Aduhme pour d'autres missions, a notamment marqué son réel intérêt pour le dispositif et devrait à terme le soutenir aux côtés de l'ADEME Auvergne.

Les bailleurs sociaux : de la performance à l'usage de l'énergie

La thermographie demeure encore un fondement de la collaboration avec les 4 bailleurs sociaux, membres fondateurs de l'Aduhme : en 2013, 26 sites ont fait l'objet d'une thermographie dont 17 étaient la propriété des bailleurs. Les thermographies ont été réalisées dans 4 cas de figure : aide à la décision (5), après travaux (8), avec sensibilisation des entreprises pendant travaux (2), pour d'autres usages notamment électriques (2).

Par ailleurs, dans une logique d'accompagnement de la réhabilitation thermique d'immeubles de logements (cadre du CLD Clermont Communauté / Conseil général en particulier), des actions visant à infléchir les usages de l'énergie ont été engagées de manière collaborative entre les bailleurs (édition de supports de communication communs). Dans le prolongement de ce travail autour de la sobriété, une prochaine étude pourrait être engagée en vue d'évaluer la part de la consommation imputable à l'usage quotidien pour des logements neufs ou réhabilités BBC. Le principe en étant d'optimiser l'investissement consenti par le bailleur par une utilisation rationnelle de l'énergie.

Enfin, avec l'appui des bailleurs, l'agence locale collecte les données de consommation des logements réhabilités dans le cadre du CLD afin d'étudier la pertinence technique et économique des solutions mises en œuvre, après un an de fonctionnement des logements.

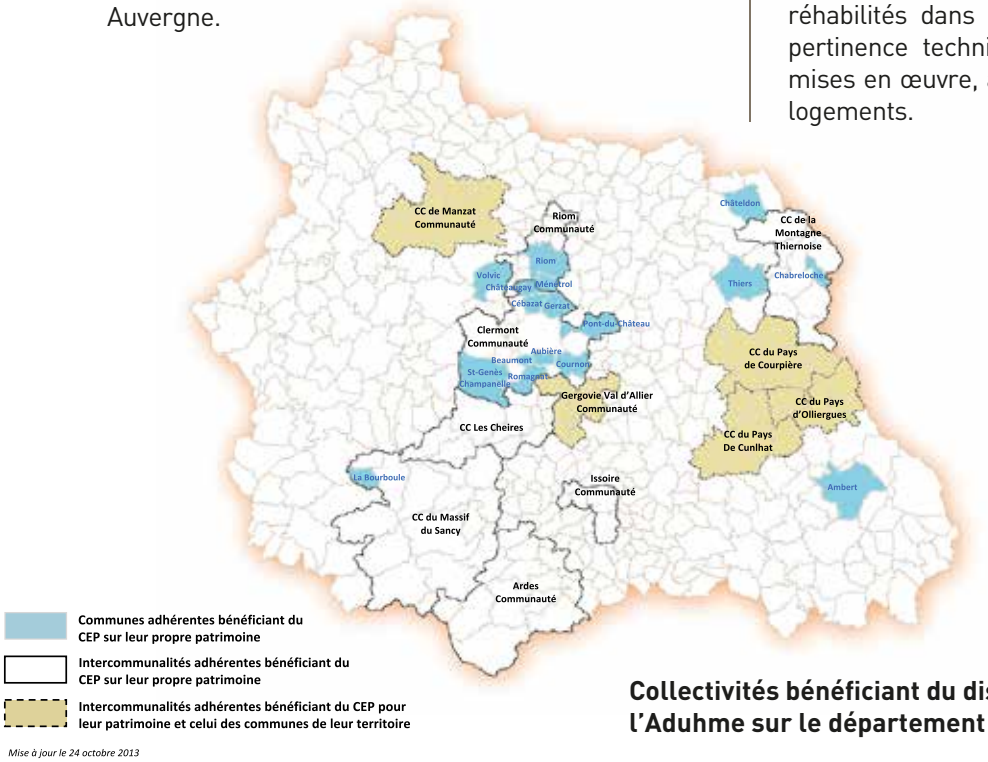

Collectivités bénéficiant du dispositif CEP de l'Aduhme sur le département du Puy-de-Dôme

Filière bois-énergie dans le Puy-de-Dôme : une animation qui se justifie toujours plus...

10 ans d'animation de la filière bois-énergie dans le Puy-de-Dôme et une mission qui s'est poursuivie en 2013 avec notamment :

- **Le suivi et accompagnement technique** de 29 projets de chaufferies bois ;
- **L'instruction de 23 dossiers** de demande de financement (4 études de faisabilité, 3 missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, 16 projets d'investissement dont 13 chaufferies et 3 plates-formes bois-énergie).
- **L'année 2013 a vu la réalisation de 3 nouveaux réseaux de chaleur :** Ardes-sur-Couze (1,7 MW), Clermont-Ferrand Croix-de-Neyrat/Champratel/ Les Vergnes (12 MW), Riom Communauté (4 MW), l'extension du réseau de St-Germain-l'Herm et 9 chaufferies dédiées bois plaquettes ou granulés.

En matière d'actions de communication et de formation, 2013 vit :

- **L'organisation de visites** de chaufferies ou plate-forme bois-énergie (M. Faydit à Perpezat, plate-forme Guillot à Gelles) et de l'unité de cogénération biomasse à Limoges (en lien avec la mission EIE) ;
- **La participation au Salon** PANORABOIS avec 90 contacts (en lien avec la mission EIE) ;
- **La réalisation de 4 nouvelles fiches** de bonne pratique et 4 panneaux (Celles-sur-Durolle, Marsac-en-Livradois, Riom Communauté et St-Genès-Champespe).

Autres actions à l'actif de l'Aduhme en 2013 :
Animation du Collectif d'élus bois-énergie, participation aux travaux du Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE).

Vers une évolution des missions de l'Aduhme ?

Force est de constater que le portage d'un projet de chaufferie bois, qui plus est surmontée d'un réseau de chaleur, est complexe, coûteux et souvent de fait rédhibitoire pour des collectivités de petite taille.
Aussi, le Conseil Général s'est associé les compétences de juristes pour apprécier la faisabilité de création d'une structure de maîtrise d'ouvrage des projets bois-énergie sur le Puy-de-Dôme, qui se substituerait aux communes afin de faciliter le portage des projets de chaufferies bois.
Cette étude a de même été l'occasion d'étudier la possibilité d'un élargissement des missions de l'Aduhme en vue de renforcer l'accompagnement des territoires ruraux : portage des études de faisabilité, assistance au montage de projets de chaufferies dédiées ou petits réseaux de chaleur. Les conclusions de l'étude sont attendues pour mai 2014.

Chiffres clés de la filière bois-énergie dans le Puy-de-Dôme après dix années d'animation (2002-2012)

- Nombre de chaufferies bois réalisées ou en cours de réalisation : **95**
- Puissance cumulée des installations bois-énergie : **78,7 MW**
- Consommation annuelle de bois : **130 500 t**
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre : **83 700 tonnes de CO_2 évitées par an**
- Emplois locaux liés à la filière : **104 équivalents temps plein**
- Montant des investissements : **53,5 M€ injectés dans l'économie locale**

Agriculture durable : cap sur la méthanisation...

On le savait, l'étude de gisement et de potentiel méthanogène que l'agence locale a conduite dans le Puy-de-Dôme en 2012 et les 8 rencontres territoriales qui s'en sont suivies (plus de 270 participants) devaient contribuer à une montée en charge du nombre de projets. C'est chose faite avec deux projets en cours de réalisation portés à l'échelle d'exploitations agricoles : l'un de 250 kW à Celles-sur-Durolle, l'autre de 100 kW à Chapdes Beaufort pour un investissement cumulé de près de 2,5 M€.

Trois autres projets sont en phase d'investissement (réponse Appel à Projets régionaux) : le premier « à la ferme » sur la commune de Saint-Maignier pour une puissance de 150 kWé, le second sur Cunlhat d'une puissance de 100 kWe, le troisième sur le lycée de Marmilhat pour un investissement total estimé à 4,7 M€. Pour l'ensemble de ces projets, quel que soit leur stade d'avancement, l'agence locale apporte son soutien et expertise techniques pour en faciliter la réussite. 2 autres projets pourraient suivre d'ici la fin 2014. 8 analyses d'opportunité récemment réalisées par l'Aduhme devraient aider à imaginer un développement soutenu de la filière à l'échelle départementale à moyen terme.

Si cette filière de diversification énergétique occupe une bonne partie de la mission, la question de l'amélioration de l'efficacité énergétique sur l'exploitation demeure primordiale dans l'approche de l'agence locale. L'animation de terrain au travers de l'organisation de réunions techniques ou visites de références permet de créer une relation de confiance avec les agriculteurs et démontrer la légitimité de certaines solutions technologiques comme les systèmes de variation de vitesse sur des équipements de séchage de fourrage en grange ou bien encore des éclairages performants. C'est dans ce cadre que l'agence locale a accompagné un ensemble de menus investissements à hauteur de 80 000 € répartis en 12 dossiers qui ont obtenu le soutien financier du Conseil général dans son dispositif de « soutien à l'autonomie énergétique des exploitations agricoles ».

2013 a enfin été l'occasion d'ouverture de nouveaux chantiers avec notamment la réalisation d'un cahier technique Bâtiment d'Elevage Basse consommation qui sera diffusé largement et permettra d'aider à la formulation de nouvelles exigences énergétiques pour réduire les charges de fonctionnement. L'agence locale ambitionne également de structurer des modules de formation à destination des agriculteurs et autres maîtres d'œuvre. Par ailleurs, une collaboration a été réouverte avec la Mission Haies pour la réédition du Livret Bois-énergie en agriculture, à laquelle la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme sera associée.

Réflexion partagée sur le financement de la transition énergétique...

7,5 milliards d'euros, c'est le volume financier minimum qu'il faudrait injecter en Auvergne pour réhabiliter le parc de logements jugés thermiquement faibles et remplir l'objectif ambitieux de baisser de 38 % la consommation énergétique du secteur du résidentiel d'ici 2020 ! Pour ce qui est du patrimoine bâti des collectivités publiques, difficile de connaître les enjeux à l'échelle de la Région Auvergne et *a fortiori* sur le territoire du Massif Central, compte tenu de la très faible connaissance du patrimoine bâti et de sa consommation d'énergie. Autre question : quels moyens financiers mobiliser pour engager de manière massive la rénovation énergétique des équipements des collectivités, des établissements publics et de l'Etat, en dehors du champ des subventions publiques dont on sait que les volumes s'amenuisent de manière drastique ? C'est l'ambition que portent MACEO et une dizaine d'acteurs du Massif Central dont l'Aduhme ainsi que deux autres agences locales de l'énergie (ALEC 42 et Quercy Energies) au travers d'expérimentations sur des territoires supports. L'Aduhme pourra notamment faire valoir son expérience en matière de Certificats d'économies d'énergie, avec l'Opération COCON 63 ou bien encore l'optimisation des achats d'énergie qui peuvent aider à dégager des économies financières réinvestissables dans l'amélioration de la performance énergétique...

Au delà de ce programme soutenu par la Convention interrégionale de Massif, la Région Auvergne notamment, l'agence locale participe à la réflexion du Conseil régional sur la structuration d'une ingénierie financière mais aussi le Conseil général du Puy-de-Dôme sur le financement des réseaux de chaleur bois en milieu rural avec la structuration d'une maîtrise d'ouvrage déléguée... autant d'initiatives qui démontrent que tant que des solutions financières

viables ne seront pas trouvées, il sera difficile d'imaginer un tant soit peu, que nos territoires soient en capacité un jour d'atteindre les objectifs de la transition énergétique.

Zoom sur les collaborations spécifiques ouvertes avec Clermont-Ferrand et Clermont Communauté

Ville et communauté d'agglomération animent conjointement un Club climat qui a pour vocation de mobiliser largement acteurs et habitants des deux territoires en vue de les engager dans des actions d'économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour chacune des réunions du Club (lancement, rencontres thématiques sur l'ouverture des marchés de l'énergie, financement de la réhabilitation thermique...), l'agence locale a apporté son expertise technique, sa connaissance des sujets. En parallèle, Clermont Communauté a sollicité à plusieurs reprises l'Aduhme (et l'ADIL 63 Espace INFO→ENERGIE) pour intervenir à l'occasion de réunions publiques dans bon nombre des communes membres de l'espace intercommunal (Aulnat, Le Cendre, Pont-du-Château...) pour tâcher de mieux engager acteurs et habitants de l'agglomération sur le défi énergie/climat.

Clermont-Ferrand

2013-2015, c'est sur cette période triennale que Ville de Clermont-Ferrand et Aduhme ont renouvelé leur convention partenariale sur la base d'un programme de travail partagé profitant aux deux parties. L'expérience que capitalise la Commune est utile à l'agence locale car celle-ci en fait profiter d'autres collectivités membres de l'association : c'est le cas notamment de l'Opération COCON 63, imaginée à partir de la campagne d'isolation de combles perdus des groupes scolaires et crèches clermontoises financée par le dispositif des Certificats d'économies d'énergie ou bien encore le marché d'achat de gaz naturel qui a permis à la Ville de bénéficier d'une baisse sensible (- 17 %) de sa facture sur un certain nombre de sites communaux. En parallèle, l'Aduhme accompagne la Ville dans des réflexions et projets innovants à l'instar du principe de société publique locale d'efficacité énergétique, ou bien encore l'optimisation de réseaux

Le Climat, ça passe par moi !... La preuve en photos

Comme chaque année dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, Clermont-Ferrand orchestre à l'échelle de son territoire des actions d'animation. C'est l'occasion pour la Ville, des associations locales, des acteurs économiques, des représentants de la société civile de démontrer leur engagement pour le développement durable mais aussi d'informer, sensibiliser et échanger sur les enjeux de la préservation des ressources naturelles, de l'environnement, la réduction des déchets et des consommations d'énergie, la lutte contre les pollutions et le dérèglement climatique...
Une réponse à ces enjeux passe notamment par une évolution des habitudes de consommation et le respect du cadre de vie sans que le quotidien des habitants n'en soit fondamentalement bouleversé.
Aussi, l'Aduhme en partenariat avec l'ADIL 63, Espace INFO→ENERGIE grand public, a donné la possibilité aux clermontois de mettre en valeur leurs engagements au quotidien pour mieux les promouvoir : recours à la marche ou au vélo pour aller au travail, choix de ne consommer que des légumes de saison, isolation des combles perdus de son habitation... autant de gestes ou d'investissements qui concourent à réaliser les objectifs que la Ville s'est fixés en termes de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

La forme : l'édition d'une affiche par écocitoyen vantant son engagement pour l'environnement. Cette animation a été également l'occasion d'un moment d'échange permettant d'élargir les champs de réflexion, de diffuser des documentations...

de chaleur existants dans le Sud clermontois par leur interconnexion et le lancement en parallèle de travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments connectés, le suivi de la convention des Maires...
Autre collaboration : participation de l'Aduhme à la réponse à un appel à projets européen (IEE 2013) au travers d'un projet intitulé COMPLETE impliquant pas moins de 15 partenaires européens et coordonné par Energy Cities. Son principe : faciliter le rapprochement entre des autorités locales signataires de la convention des Maires et l'échange de bonnes pratiques avérées entre des collectivités expérimentées (tutrices) et des collectivités en quête de retour d'expériences. Ainsi, la Métro grenobloise (ALEC de l'agglomération grenobloise) et la Ville de Clermont-Ferrand (Aduhme) travailleraient conjointement au transfert de la campagne *Mur Mur* dont l'objectif est d'engager une campagne de réhabilitation massive de copropriétés. Un enjeu fort pour Clermont-Ferrand (et son agglomération) puisque 55 % des résidences principales de la capitale auvergnate ont un statut de copropriété !

Clermont Communauté

La connaissance et l'expertise de l'agence locale sont régulièrement sollicitées par la Communauté d'agglomération pour des projets précis qu'elle a initiés ou suit : programme local de l'habitat, aménagement de zones d'activités, suivi des audits énergétiques lancés dans le prolongement du CEP, projet d'implantation de centrale photovoltaïque sur des zones en reconversion... Ces interventions sont souvent l'occasion de renforcer les exigences énergétiques des projets.
En parallèle, dans le cadre d'une convention partenariale, une réflexion a été engagée sur la mise en œuvre du décret du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie. La réflexion a été élargie à l'extinction de l'éclairage public dans les zones d'activités économiques, problématique à laquelle est confrontée la communauté d'agglomération pour certaines de ses zones : l'expertise d'un avocat a permis d'établir de qui du Maire ou du président de l'intercommunalité relevait la compétence et à qui incombait la prise de risque en cas de mise en cause de la responsabilité de la collectivité.

Certaines communes de l'agglomération clermontoise ont par ailleurs bénéficié de la capitalisation de connaissances de l'agence locale en matière de Certificat d'économies d'énergies, notamment au travers de l'opération COCON 63 puisque Aulnat, Beaumont, Chamalières, Châteaugay, Cournon d'Auvergne, Le Cendre, Lempdes, Romagnat et Saint Genès Champanelle (6 desquelles sont adhérentes à l'Aduhme) sont impliquées dans cette campagne d'isolation de combles perdus de bâtiments publics pour près de 20 000 m².
Enfin, la mission que s'est fixée l'Aduhme en matière d'observation est utile à Clermont Communauté car elle permet d'alimenter cette dernière en matière de données de consommation et de production énergétiques à l'échelle de l'espace communautaire et d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs de réduction et de production d'énergie fixés dans son Plan air énergie climat territorial (PAECT). Le dispositif de CEP que l'Aduhme développe auprès des collectivités adhérentes membres de Clermont Communauté a permis par ailleurs au BRGM d'affiner géographiquement des niveaux de besoins thermiques pour étudier la faisabilité de valorisation de gisements géothermiques à l'échelle de certaines zones.

Un nouveau cadre d'intervention pour l'Aduhme : les Ateliers d'urbanisme rural...

Si l'agglomération et la métropole clermontoises disposent de leur propre agence d'urbanisme (Clermont Métropole), les territoires périphériques que sont notamment les deux parcs naturels régionaux pâtissent de l'absence d'une telle structure d'expertise sur les enjeux d'aménagement durable. Qui plus est, la réforme générale des politiques publiques qui se traduit entre autres par la désaffection des services de l'Etat en accompagnement des territoires de taille modeste (disparition de l'ATESAT au 1er janvier 2014), n'aidera pas les collectivités rurales, esseulées, souvent pauvres en compétences techniques, à faire face aux défis de l'étalement urbain même en milieu rural, de l'éloignement des pôles de vie... La problématique de l'énergie toujours plus chère vient en plus aggraver des situations de déshérence territoriale.
Face à ce constat, les deux parcs naturels régionaux ont porté l'ambition de structurer un dispositif d'accompagnement des collectivités pour les aider à mieux cerner les enjeux et tâcher de fixer des exigences fortes qui visent à construire et rénover durablement des patrimoines, aménager dans un souci de frugalité des espaces et de l'énergie. Ce « service » consiste ainsi en la mutualisation de compétences et de conseils liés à l'acte de construire et d'aménager, déjà existants sur les territoires en vue d'optimiser leurs interventions auprès des collectivités demanderesses. Forte de son expertise en matière d'énergie et de climat, l'Aduhme a été associée à ce dispositif « Ateliers » (Atelier d'urbanisme en Livradois et Atelier rural d'urbanisme dans les Volcans d'Auvergne) aux côtés des cellules Parc, des CAUE, services de l'Etat...
Si quelques projets ont pu être suivis sur les premiers mois d'existence des Ateliers, une vitesse de croisière devrait s'établir et aider à structurer une véritable ingénierie territoriale, ô combien utile aux collectivités qui doivent faire face à toujours plus de contraintes règlementaires et profiler leur projet sur les rails du développement durable.

3 INFORMER COMMUNIQUER

Observatoire de l'énergie et du climat

La mise en place d'une démarche de suivi de la transition énergétique des territoires apparaît aujourd'hui incontournable pour engager pleinement les territoires auvergnats dans le défi énergie / climat, le respect des engagements locaux (notamment au travers du Schéma régional air, énergie climat) tout en tâchant d'évaluer précisément l'impact des politiques publiques en la matière.
Chaque Plan Climat Energie Territorial (PCET) – il y en a trois dans le Puy-de-Dôme à savoir Clermont-Ferrand, Clermont Communauté et le Conseil général - a été établi sur la base d'un bilan énergie et gaz à effet de serre territorial. Des doutes peuvent toutefois être émis sur l'acuité de ces derniers notamment dans une quête de cohérence territoriale, tant les méthodes et périmètres de calculs peuvent différer. Pour autant, tous les territoires « obligés » *a minima* devront mettre à jour leur PCET tous les 3 ans. Ceci sous-tend la nécessité d'une évaluation précise qui permettra aux territoires d'évaluer leur politique publique en matière d'énergie et de climat et, le cas échéant, de la réorienter ou de la renforcer tout en confortant la cohérence territoriale. Le choix de méthodes et périmètres de calcul constants à l'échelle d'une unité territoriale et plus largement à l'intérieur de l'échelon territorial maximum (région) s'avère être ainsi essentiel pour que l'interprétation des résultats en soit facilitée et la véracité des données attestée. La précision des indicateurs est de même très importante car elle permet d'évaluer avec exactitude l'atteinte des objectifs ; l'exhaustivité des données de consommation, de production... ne s'acquerra qu'au fil du temps par capitalisation. C'est en cela que l'Observatoire énergie climat de l'Aduhme est utile et se structure mois après mois.

Une des dernières visualisations très schématiques des bilans intercommunaux se fait par le *diagramme de Sankey*. Celui-ci est un type de diagramme de flux, dans lequel la largeur des flèches est proportionnelle au flux représenté. Il permet de visualiser le bilan énergétique territorial en représentant simultanément les différents flux énergétiques produits, importés, exportés, transformés et consommés. Le diagramme de Sankey est disponible pour toutes les communautés de communes du Puy-de-Dôme.
Si l'Observatoire continue à se mettre en place notamment avec l'ouverture de nouveaux partenariats (GRTGaz, RTE, CRAIG...), sa légitimité doit être encore défendue. Des actions de communication devraient être engagées dès 2014 pour gagner le soutien de partenaires institutionnels.

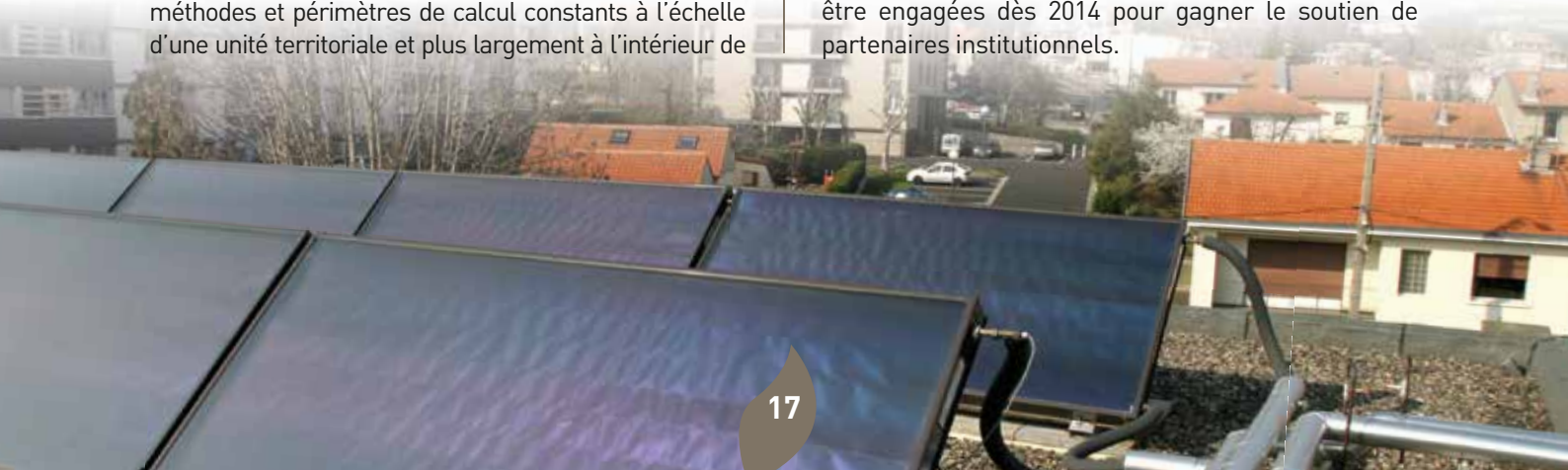

Les médias de l'Aduhme

Le site www.aduhme.org

Le site internet est actualisé très régulièrement afin d'informer des grands rendez-vous proposés par l'agence locale et de l'actualité de façon plus générale. L'ensemble des interventions lors de rencontres techniques, des outils édités par l'Aduhme sont téléchargeables dans un espace dédié.
Le site propose également des accès thématiques plus ciblés, avec des cartographies évolutives.

Une carte des sites « énergies renouvelables », « agriculture durable » et « bois-énergie » dans le Puy-de-Dôme a été établie sur le site de l'Aduhme. Evolutive, elle permet un recensement de ces derniers et encourage à une certaine reproductibilité.

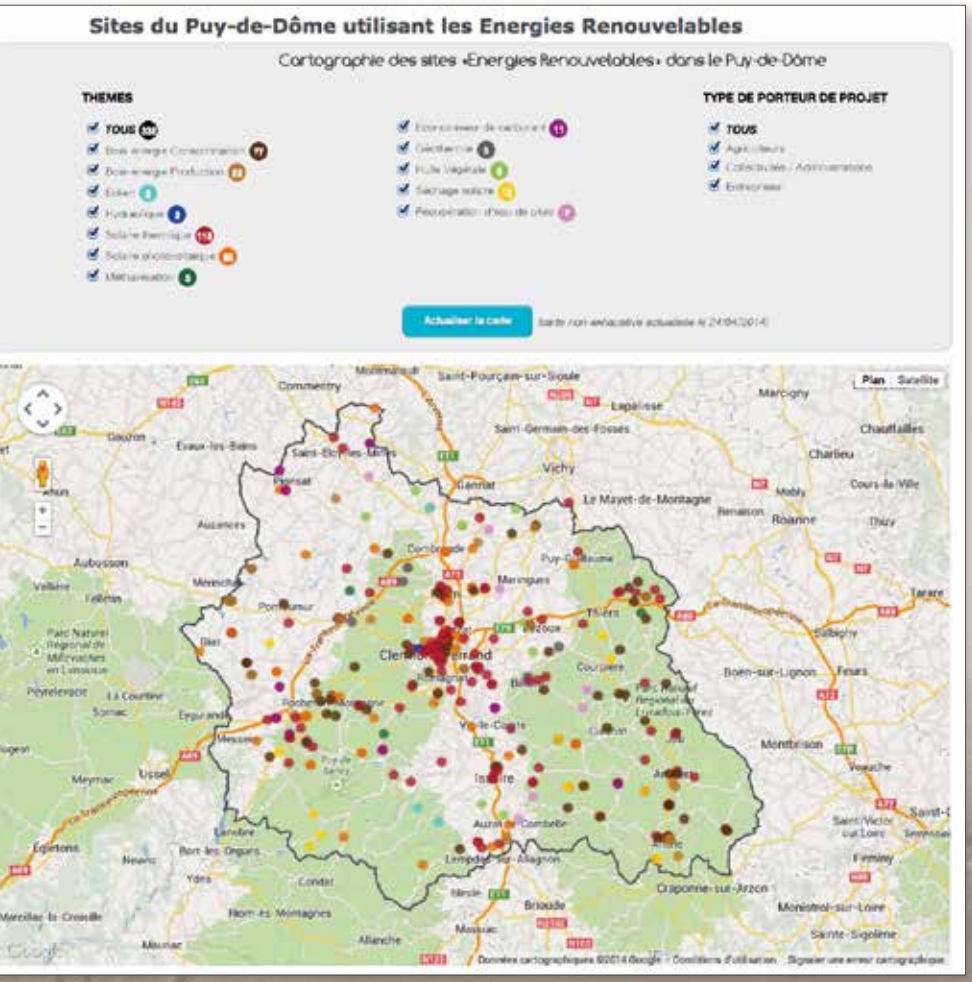
Sites du Puy-de-Dôme utilisant les Energies Renouvelables
Cartographie des sites «Energies Renouvelables» dans le Puy-de-Dôme
THEMES
TOUS
TYPE DE PORTEUR DE PROJET
TOUS
Actualiser la carte
Plan
Satellite
Clermont-Ferrand
Vichy
Thiers
Riom
Issoire
Ambert
Le Mayet-de-Montagne
Saint-Pourçain-sur-Sioule
Lapalisse
Cusset
Montaigut
Ardes
Lezoux
Boen-sur-Lignon
Feurs
Montbrison
Craponne-sur-Arzon
Monistrol-sur-Loire
Sainte-Sigolène
Saint-Victor-sur-Loire
Firminy
Brioude
Massiac
Allanche
Mauriac
Condat
Bort-les-Orgues
Neuvic
Ydes
Egletons
Meymac
Ussel
Marcillac la Croisille
Bourg-Lastic
Tauves
Rochefort-Montagne
Pontgibaud
Manzat
Pontaumur
Aubusson
Felletin
Bellegarde-en-Marche
Pontarion
Bourganeuf
Eymoutiers
Saint-Germain-des-Fossés
Charlieu
Cours-la-Ville
Thizy
Tarare
Saint-Germain-Lembron
Lezoux
Saint-Amant-Tallende
Vertaizon
Ennezat
Gannat
Cournon-d'Auvergne
Pont-du-Château
Maringues
Saint-Rémy-de-Chargnat
Ambert
Arlanc
Viverols
Courpière
Thiers
Lezoux
Puy-Guillaume

INFO→Aduhme « version électronique »

L'Aduhme, en tant qu'acteur local auprès de ses différents publics, édite chaque mois un bulletin électronique relatant les temps-forts de son actualité. Ce document est également disponible en page d'accueil du site **www.aduhme.org.**

Les fiches de bonnes pratiques et autres cahiers techniques

Afin de mettre en valeur les réalisations et actions exemplaires en matière de performance énergétique, l'Aduhme réalise des fiches de présentation de ces actions à valoriser.

Exemple de cahiers techniques :
Changement de chaudières

Exemple de fiches de bonne pratique :
Beaumont / CCMT / Aulnat

Film de vœux sur l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit

A l'occasion de ses vœux, l'Aduhme a souhaité réaliser un spot vidéo avec une tonalité à la fois poétique et symbolique. Diffusé via les messageries électroniques, ce support a rencontré un vif succès auprès des personnes qui l'ont visionné.

Evolution de la charte graphique

Le logotype de l'association a évolué vers un graphisme plus épuré pour favoriser sa lisibilité.
Le code couleur choisi, orange et beige, revêt un aspect plus moderne et déclinable plus aisément sur l'ensemble des supports de communication réalisés par l'Aduhme.
Le « e » a été conservé d'une autre couleur pour **é**nergie et pour **e**nsemble... Notre action est collective !

aduhme
énergies et climat

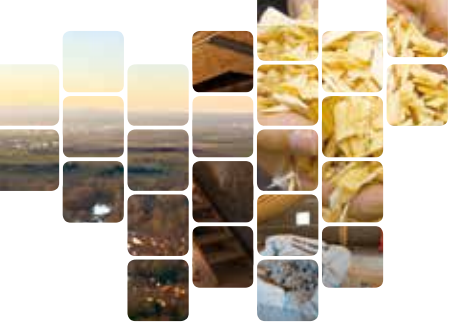

flame

Fédération des Agences Locales
de Maîtrise de l'Énergie et du climat

Une Fédération toujours plus active...

Ce qui aura bien évidemment marqué 2013 en termes d'enjeu pour la Fédération FLAME, c'est le projet de Loi de transition énergétique et l'ambition que porte l'ensemble des agences locales de l'énergie et du climat dans la reconnaissance d'intérêt général de leur activité. Force est de constater que cet outil connaît en effet, à l'échelon national, une montée en charge importante en nombre au regard des régulières demandes d'adhésion à la Fédération. Les collectivités obligées par la mise en œuvre d'un PCET voient souvent les limites de leurs compétences et de leur capacité à mobiliser les acteurs du territoire. En cela, une agence locale peut s'avérer être un levier légitime qui leur permet par ailleurs de demeurer dans une sphère d'action d'intérêt général où l'ensemble des acteurs des territoires ont toute leur place. Cependant, le développement des agences peut être freiné par cette absence de reconnaissance « légale » comme peuvent en bénéficier des structures comme les agences d'urbanisme, les CAUE ou bien encore les associations de surveillance de la qualité de l'air...
Danielle AUROI, présidente de l'Aduhme et présidente de FLAME a lourdement œuvré en démultipliant les contacts avec les associations de collectivités qui majoritairement soutiennent le projet d'article de Loi promu par la Fédération, en engageant des actions d'information auprès des ministères concernés. De même, chacune des agences locales a travaillé à immiscer ce projet de reconnaissance à l'occasion du Débat national sur la transition énergétique et en rencontrant l'ensemble des parlementaires locaux. Les informations qui ont filtré à ce jour concernant la rédaction de la Loi dans ses premières moutures laissent à penser que les agences locales de l'énergie et du climat auront leur place dans le projet de transition énergétique nationale.

Projet d'article de Loi pour la reconnaissance d'intérêt général des ALEC

« Les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent créer des organismes d'animation énergétique territoriale appelés «agences locales de l'énergie et du climat» en vue de la conduite en commun d'activités d'intérêt général favorisant au niveau local la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
Une agence locale de l'énergie et du climat est une organisation indépendante, autonome, à but non lucratif, créée à l'initiative des collectivités locales et de leur groupement, qui bénéficie du soutien des pouvoirs publics locaux pour fournir des informations, des conseils et une assistance technique aux utilisateurs d'énergie (pouvoirs publics, citoyens, entreprises, etc.), et contribuer au développement des marchés d'énergie locale durable . Ces agences peuvent prendre la forme d'association à laquelle peut adhérer toute personne publique ou privée présente sur le territoire de son action. Elles ont notamment pour missions d'informer, de sensibiliser et de conseiller de manière indépendante et objective, les consommateurs, les acteurs publics et privés; de participer à la définition des stratégies énergétiques territoriales et à la transition énergétique des territoires ; de contribuer, directement ou indirectement, au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels de tous secteurs économiques et des agents des administrations et des collectivités ; de diffuser et d'enrichir l'expertise des territoires en animant et en participant à des réseaux européens, nationaux et locaux ainsi qu'en expérimentant des solutions techniques, des méthodologies et autres démarches ».

En parallèle, la Fédération grâce au travail des agences locales membres n'oublie pas son devoir d'échange, d'expérimentation avec des travaux approfondis sur la question de l'énergie dans les copropriétés, la place du solaire dans les documents d'urbanisme règlementaire, la constitution de dispositif d'évaluation de la transition énergétique, ou bien encore la formation des acteurs du bâtiment à la rénovation énergétique (dépôt d'un dossier européen sous l'intitulé Build Up Skills).

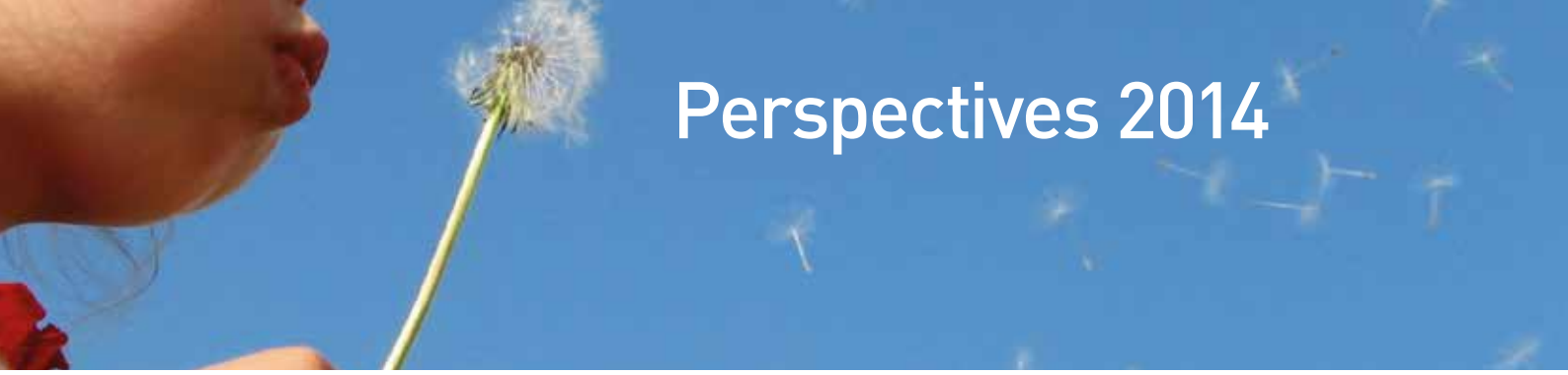

Perspectives 2014

Perspectives 2014...

L'année 2014 s'annonce clairement comme une année de transition.
Année de transition énergétique tout d'abord avec, dans le prolongement du Débat national sur la transition énergétique, un projet de Loi éponyme qui devrait sortir au terme de cette année. Le schéma sur lequel notre Pays s'est développé sur le dernier demi-siècle privilégiant la production à la maîtrise de la consommation n'est plus adapté aux enjeux de la ressource énergétique et des impacts environnementaux : il nous faut à l'évidence aller vers plus d'utilisation rationnelle de l'énergie, ce qui peut remettre en cause certains modes de consommation irraisonnés, vers plus d'efficacité des systèmes et équipements et compléter la démarche par la diversification énergétique. Comme l'évoque Pierre RADANNE, l'un de nos tout premiers experts es énergie, la France entame un nouveau cycle industriel pour lequel elle va devoir faire des choix énergétiques considérables : ces volumineux investissements, plutôt qu'ils profitent à des grands majors pétroliers et gaziers, mériteraient d'être injectés dans nos territoires sous la forme de vastes campagnes d'isolation des bâtiments, de productions énergétiques locales... créant ainsi dynamique économique et emplois non délocalisables.

Année de transition pour les marchés de l'énergie puisque l'ouverture à la concurrence des marchés nationaux de l'énergie (gaz naturel et électricité) promue par les directives européennes 2009/72/CE et 2009/73/CE du 13 juillet 2009, devient une réalité dans nos territoires. Désormais, à deux échéances très proches (1e janvier 2015 et 1er janvier 2016), les collectivités publiques devront faire le choix de leurs opérateurs énergétiques dans le cadre de consultations. Une véritable opportunité de se réapproprier la question du coût de l'énergie, des enjeux et de tenter de créer des dynamiques collectives, synonymes de solidarité territoriale. L'Aduhme s'avère être plus que jamais un partenaire des collectivités locales pour les aider à mieux anticiper ces nouvelles échéances...

Année de transition politique avec les élections municipales de mars
Les nouvelles équipes en place devront faire de l'énergie une priorité. Nombreuses sont les opportunités qui peuvent être l'occasion de se poser à nouveau la question de la place de l'énergie dans la gestion du patrimoine de nos collectivités et le développement des territoires : ouverture des marchés avec obligation prochaine de mise en concurrence pour les achats d'électricité et de gaz, cession des certificats d'économie d'énergie pour financer les travaux d'économies d'énergie, avènement de nouvelles taxes et hausse accélérée des prix de l'énergie qui mettent à mal les budgets de fonctionnement des collectivités... C'est dans ce secteur en perpétuel mouvement que notre agence locale des énergies peut être de bon conseil auprès des consommateurs d'énergie parmi lesquels les collectivités et les bailleurs sociaux.

Année de transition dans la gouvernance de notre association
Après 3 mandats d'élue municipale à Clermont-Ferrand et 18 années de forte implication dans le développement de l'Association, Danielle AUROI laissera le siège de la présidence.
De 7 structures adhérentes fondatrices en 1996, l'Aduhme en compte pas moins de 59 aujourd'hui, parmi lesquelles majoritairement des collectivités locales qui ont pris la pleine mesure des enjeux énergétiques et climatiques.

Bilan financier 2013

Recettes

TOTAL 701 245 €

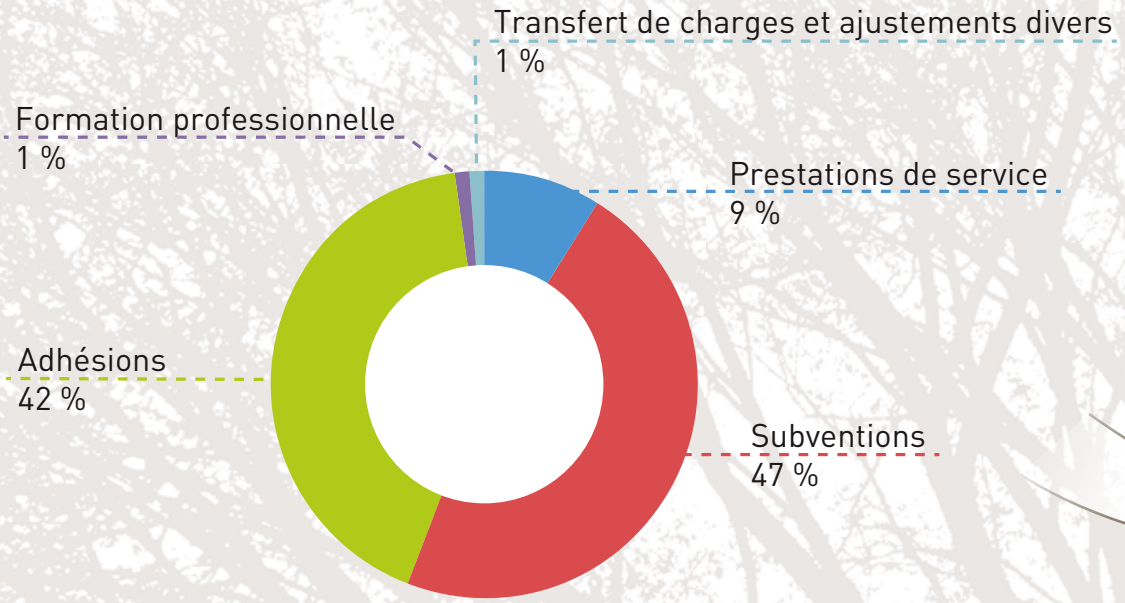

Dépenses

RÉSULTAT NET 1 021 € *

* arrondi

TOTAL 700 224 €

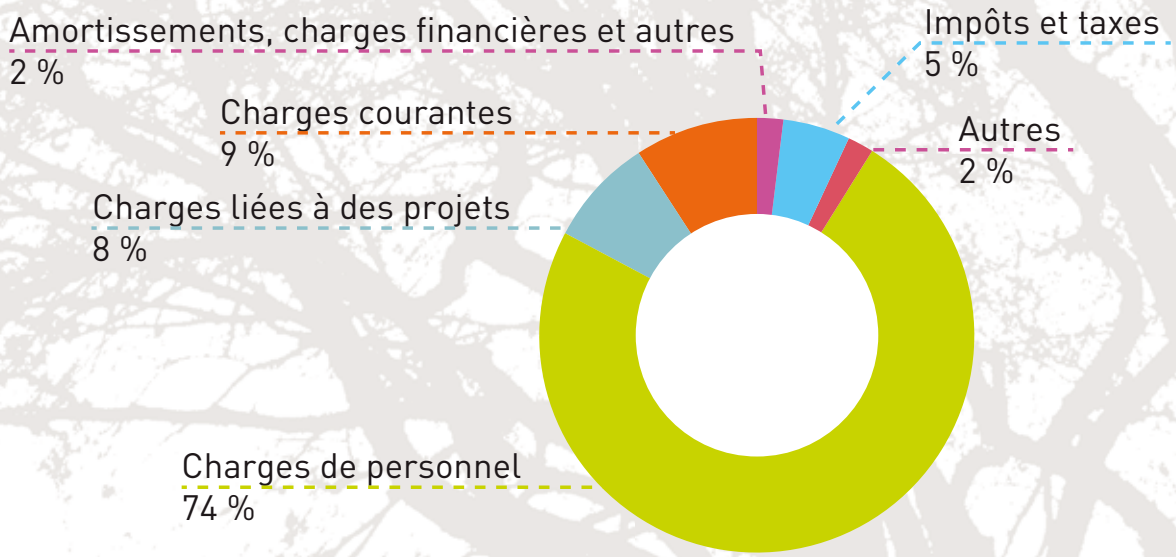

Détail des subventions

	EIE	Bois-énergie	CEP	Agri durable	TOTAL
Ademe	79 599 €	24 352 €	22 563 €	-	126 514 €
Conseil Général	30 490 €	24 248 €	-	41 000 €	95 738 €
Conseil Régional	30 490 €	15 245 €	-	-	45 735 €
TOTAL	140 579 €	63 845 €	22 563 €	41 000 €	267 987 €

AUTRES SUBVENTIONS	
Clermont-Ferrand	25 200 €
Clermont Communauté	30 000 €
Macéo	4 535 €

Une équipe de salariés

Sébastien CONTAMINE
directeur

Marie-Hélène ESTIVAL
secrétaire-comptable

Sébastien DUFOUR
chargé de mission conseiller technique

Aude LENOIR
conseillère technique

Stéphanie GALAND
chargée de communication et d'animation

Pierre BESSON
chargé de mission conseiller technique

Bruno LADRAY
conseiller technique

Pascal SERGE
chargé de mission

Sébastien BRUNET
conseiller technique

aduhme
énergies et climat

Aduhme
Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 42 30 90
Courriel : contact@aduhme.org
www.aduhme.org